

Arrondissement de BRIGNOLES

**MAIRIE
DE
POURCIEUX**

83470 POURCIEUX

Tél. 04 94 78 02 05
Fax 04 94 59 73 73

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

Visa du Service Technique
 Visa du Service de l'Urbanisme
 Visa du Conseil Général - Service des routes
Avis du Service des Routes du Conseil Général du Var
 Transmis le
 Non transmis

**DEMANDE D'AUTORISATION DE VOIRIE
(Délibérations CNE 2014/12/02 et CNE 2020/11/02)**

Délai d'instruction : 2 mois avant la date des travaux.

Demander (personne à qui sera envoyée l'autorisation et sera adressée la redevance à payer)

Nom et Prénom ou Raison Sociale :
 Adresse :

 Numéro de tél :
 Numéro de télécopie :
 Mail :@.....

Travaux:

Nature des travaux :
 Adresse des travaux :
 Références cadastrales : Section : N° Plan :
 Nom et adresse du propriétaire (s'il est autre que le demandeur) :

Durée prévue:.....
 Date de début des travaux :.....- Fin des travaux :.....

Objet de la demande d'autorisation de voirie :

Pose d'un échafaudage :

- 1^{er} jour jusqu'à 7ml : 15,00€
- Au-delà de 7ml : + 2,50 € x ml =
- A partir du 2^{ème} jour : 2,50€ par jour et par mètre linéaire 2,50€ xml x jour(s) =

Ouverture de fouilles (tranchée) :

- 1^{er} jour jusqu'à 2 ml : 16,00€
- Au-delà de 2ml + 8,00€ par ml : 8,00€ x.....ml =
- A partir du 2^{ème} jour : 8,00€ x.....ml x.....jour(s) =

Stationnement pour chargement ou déchargement 15€ par jour.

- 15,00€ x jour(s) =

Stationnement d'un engin et/ou d'un véhicule de chantier 15€ par jour

- 15,00€ x jour(s) =

Majoration pour occupation d'une place de stationnement 15€ par jour et par place de stationnement

- 15,00€ xnombre de place x..... jour(s) =

Occupations de voirie diverses 15,00€ par jour

- 15,00€ x jour(s) =

Installation d'une benne à gravats 15€ par jour

- 15,00€ x jour(s) =

MAJORATION pour fermeture d'une rue (uniquement si c'est possible).

- 50€ moins de 5 heures.

MAJORATION pour fermeture d'une rue (uniquement si c'est possible).

- 100€ au-delà de 5 heures par jour.

**Toute occupation effective antérieure à la date figurant sur l'arrêté municipal
fera l'objet d'une redevance forfaitaire de 60 €**

Fait à _____, le _____

Signature du demandeur

Pièces à joindre :

- Plan de situation de la propriété ;
- Représentation graphique de l'installation faisant apparaître la largeur des trottoirs ou des accotements, la largeur de la chaussée, ainsi que les dimensions de l'installation.

Toute demande incomplète ne sera pas instruite.